



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 21 mars 2022, à 20h à la salle socioculturelle de la chute, située au 18 rue du Golf, en la municipalité de Chute-aux-Outardes, province de Québec.

La séance est présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Yoland Émond, maire

Isabelle Desbiens, conseillère au poste n° 3

Billy Tremblay, conseiller au poste n° 4

Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Sabrina Jean, conseillère au poste n° 5

Étaient absents :

Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6

Étaient également présents :

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 1 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président procède à la lecture de

**Rés. no
2022-032**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**Rés. no
2022-033**

2.2 Adoption de l'ordre du jour de consentement

CONSIDÉRANT que la municipalité adhère aux principes d'ordre du jour de consentement qui consiste à regrouper tous les éléments de routine, de pure formalité et d'information non controversés ne nécessitant pas de délibération afin de les adopter en bloc, sans discussion;

CONSIDÉRANT que le président fait lecture des items constituant l'ordre du jour de consentement et demande aux membres s'il y a un ou des items qui doivent être retirés pour être inclus dans l'ordre du jour courant de la séance, à savoir :

- 2.2.1. Rapports financiers
- 2.2.2. Liste sélective des déboursés effectués
- 2.2.3. Rapport d'activité - SSI
- 2.2.4. Rapport d'activité - SLC
- 2.2.5. Rapport d'activités - STP
- 2.2.6. Rapport annuel d'activités - Comité sécurité publique MRC Manicouagan
- 2.2.7. Rapport sur le suivi des résolutions
- 2.2.8. Rapport mensuel sur le suivi des projets en cours

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter en bloc les items placés à l'ordre du jour de consentement.
- ii. Que lors de la préparation du procès-verbal, le greffier-trésorier inclut le texte intégral des résolutions qui ont été adoptées dans le cadre de l'ordre du jour de consentement, à savoir :
 - a. D'accepter le dépôt des rapports remis aux membres du conseil.
 - b. D'accepter le dépôt du rapport sur les déboursés, montrant un total de 91 chèques, pour une somme de 179 110.71 \$.
 - c. D'entériner les dépenses présentées au rapport sur les déboursés comme si elles avaient été préalablement autorisées par le



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2022-034**

**Rés. no
2022-035**

**Rés. no
2022-036**

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

conseil.

6. AFFAIRES REPORTÉES

6.1 Autorisations concernant l'acquisition des modules qualité des services, éclairage, aqueducs et égout

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux
membres du conseil en appui à la présente résolution;

CONSIDÉRANT qu'il faut prioriser les projets
d'investissement pour l'exercice courant;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle
Desbiens, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à
l'unanimité des conseillers :

- i. Reporter le projet d'acquisition module qualité des
services - éclairage - aqueducs - égout à l'exercice
2023

7. AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 454- 2022 - décrétant une dépense de 65 500 \$ et un emprunt de 65 500 \$ pour l'acquisition d'un tracteur muni d'équipements divers

M. Christian Malouin donne avis de motion et dépose le
projet de règlement n° 454-2022 décrétant une dépense de
65 500 \$ et un emprunt de 65 500 \$ pour l'acquisition d'un
tracteur muni d'équipements divers. Le projet de règlement
sera soumis au vote du conseil lors d'une prochaine
séance, en vue de son adoption.

8. AFFAIRES PRINCIPALES

8.1 Reconnaissance des organismes à buts non lucratifs et autorisation du versement de l'aide financière

Avant le début des délibérations, Julie Guay déclare au
président avoir un intérêt pécuniaire particulier dans la
question à l'ordre du jour. Elle s'abstient de participer aux
délibérations sur cette question. Elle s'abstient également
de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

CONSIDÉRANT la politique n°5 - Politique de
reconnaissance et de soutien aux organismes à but non
lucratif;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Municipalité et les locataires du centre communautaire jeunesse, concernant les loyers;

CONSIDÉRANT l'analyse et les recommandations formulées par la directrice des loisirs et de la culture;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De reconnaître les organismes suivants et d'autoriser le versement de l'aide financière qui leur est accordée, tel qu'apparaissant dans le tableau suivant:

ORGANISMES RECONNUS	MONTANTS ACCORDÉS
Maison des jeunes le SPOTH	1 093 \$
Les Girouettes	1 310 \$
Grains de soleil Côte-Nord	1 443 \$
Table de concertation jeunesse de Chute-aux-Outardes	3 178 \$

- ii. D'accorder un délai supplémentaire aux OSBL suivants, pour fournir les documents ou renseignements requis :

ORGANISMES EN SURCI
Le cercle des fermières
Carrefour Familial
Club de l'âge d'or
Télévision régionale de la péninsule
Commission des loisirs de Chute-aux-Outardes
Club de motocycliste de Chute-aux-Outardes

Rés. no
2022-037

8.2 Ajustement des salaires des employés/employées du camp de jour

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'ajuster le taux horaire à 16\$ pour les



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

animateurs/animateuses.

- ii. D'ajuster le taux horaire à 18\$ pour le coordonnateur/coordonnatrice.

**Rés. no
2022-038**

8.3 Dépôt du rapport annuel 2021– Concernant le schéma de couverture de risque en sécurité incendie

CONSIDÉRANT que le directeur du service de la sécurité incendie dépose le rapport annuel 2021 concernant le SCRSI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sabrina Jean, appuyé de Mme Julie Guay et résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no
2022-039**

8.4 Avenant aux contrats de travail de Michel Lajoie et Caroline Hovington concernant la banque de temps

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser l'augmentation temporaire du maximum de la banque de temps à 120 heures, jusqu'au 31 décembre 2022.

**Rés. no
2022-040**

8.5 Formation du comité de travail – Salle socioculturelle

CONSIDÉRANT qu'un comité de travail doit être formé afin de produire des recommandations au conseil sur cette question;

CONSIDÉRANT qu'un mandat détaillé encadrant les travaux du comité est joint à la présente résolution afin d'en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

l'unanimité des conseillers :

- i. Que le comité Salle socioculturelle, soit formé des personnes suivantes :
 - M. Christian Malouin;
 - Mme Sabrina Jean;
 - Mme Isabelle Desbiens;
 - Mme Caroline Hovington, directrice des loisirs et de la culture;
 - M. Rick Tanguay, directeur général;

**Rés. no
2022-041**

8.6 Demandes du Club de motocycliste de la péninsule

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sabrina Jean, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De refuser d'assurer l'évènement via les assurances de la municipalité.
- ii. De référer le Club de motocycliste de la péninsule au programme d'assurance OSBL de l'Union des Municipalités du Québec, pour lequel la municipalité est partenaire.

**Rés. no
2022-042**

8.7 Orientation concernant le mode de participation aux séances du conseil

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De privilégier dans la mesure du possible le mode de participation en présentiel.
- ii. De maintenir la possibilité de participer en mode visioconférence quand les circonstances le justifient.
- iii. De maintenir l'enregistrement audiovisuel des séances du conseil et leur diffusion sur le site web de la municipalité.



Procès-verbaux de la Municipalité du Village
de Chute-aux-Outardes

N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2022-043**

8.8 Autorisations concernant l'acquisition d'un tracteur multifonctionnel et des équipements divers

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la direction à lancer le processus d'appel d'offres concernant l'acquisition d'un tracteur et des équipements accessoires.
- ii. D'autoriser un budget maximum de 65 500 \$ pour la réalisation du projet.
- iii. De financer cette acquisition par un emprunt sur un terme de 20 ans.

**Rés. no
2022-044**

8.9 Offre d'espace publicitaire dans le cahier touristique Road Trip Côte-Nord

CONSIDÉRANT l'offre faite par le journal Le Manic concernant l'achat d'espace publicitaire dans le cahier touristique Road Trip Côte-Nord qui sera publié prochainement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De rejeter l'offre d'espace publicitaire dans le cahier touristique Road Trip Côte-Nord.

**Rés. no
2022-045**

8.10 Demande d'aide financière - Serges Lepage

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par Serges Lepage pour la participation au téléthon opération enfants soleil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accorder une aide financière d'un montant de 100 \$, à Serges Lepage pour la participation au téléthon opération enfants soleil.



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2022-046**

**Rés. no
2022-047**

**Rés. no
2022-048**

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

8.11 Demande d'aide financière - Simon Pacquet

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par Simon Pacquet pour la participation à la randonnée vélo santé 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accorder une aide financière d'un montant de 100 \$, à Simon Pacquet pour la participation à la randonnée vélo santé 2022.

8.12 Contrat Sécor - Système d'alarme

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la conclusion d'un contrat de 5 ans avec Sécuor pour la surveillance commerciale des bâtiments municipaux.

8.13 Appui à la démarche de la Cité des Bâisseurs concernant le programme AccèsLogis

CONSIDÉRANT la pandémie de Covid-19 et le confinement à la maison rappellent plus que jamais l'importance de vivre dans un logement décent, mais que ce droit n'est pas acquis pour toutes et tous;

CONSIDÉRANT 244 120 ménages locataires du Québec ont le besoin impérieux d'un logement adéquat et accessible financièrement;

CONSIDÉRANT ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements locatifs;

CONSIDÉRANT la relance de l'économie québécoise et la construction d'un Québec résilient passent définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

CONSIDÉRANT les investissements en habitation sociale et communautaire permettent d'atteindre un triple objectif, soit venir en aide aux ménages les plus vulnérables et générer de retombées économiques importantes, tout en



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

consolidant un patrimoine collectif durable, indispensable pour affronter les futures crises;

CONSIDÉRANT il est indispensable de loger tous les locataires, quelque soient leurs revenus;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. Que le conseil demande, par la présente, au gouvernement du Québec de maintenir et de bonifier le programme AccèsLogis pour que de nouveaux projets de logements sociaux puissent être développés par des coopératives, des OBNL et des offices d'habitation.
- ii. Qu'une copie de cette résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, madame Sonia Lebel, au ministre des Finances, Éric Girard, et au groupe de ressources techniques Cité des Bâtisseurs.

**Rés. no
2022-049**

8.14 Autorisation de signature Contrat balayage et nettoyage MTQ (6708-22-PZ02)

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la conclusion du contrat balayage et nettoyage (6708-22-PZ02) entre le MTQ et la municipalité de Chute-aux-Outardes.
- ii. Que M. Rick Tanguay, directeur général, soit autorisé à signer les documents contractuels.

9. AFFAIRES DIVERSES

**Rés. no
2022-050**

9.1 Appui au projet expérience immersive Anekdote pour la Côte-Nord

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif remis aux membres du conseil en appui de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de M. Billy Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. Que la Municipalité de Chute-aux-Outardes appuie le



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2022-051**

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

projet d'expérience immersive Anekdote pour la Côte-Nord.

9.2 Les élus(es) municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien

CONSIDÉRANT que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

CONSIDÉRANT que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

CONSIDÉRANT qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

CONSIDÉRANT que les élus-es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

CONSIDÉRANT que la volonté des élus-es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

CONSIDÉRANT que la volonté des élus-es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

CONSIDÉRANT que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. Que la municipalité de Chute-aux-Outardes condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;
- ii. Que la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;
- iii. Que la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;
- iv. Que la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;
- v. Que la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

- groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;
- vi. Que la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

**Rés. no
2022-052**

10. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sabrina Jean, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

**Rés. no
2022-053**

11. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20 h 30.


Yoland Émond,
maire.


Rick Tanguay,
directeur général et
greffier-trésorier.



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux de la Municipalité du Village
de Chute-aux-Outardes**